

DRT-2202 : Tribunal-école : audition en appel

NRC 11809

Hiver 2013

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 0-0-9

Crédit(s) : 3

Préalables : DRT , Crédits exigés : 45

Séminaires portant sur la plaidoirie écrite et orale en instance d'appel. Analyse de dossiers et exercices propres à intégrer les connaissances juridiques et à développer le sens de l'argumentation et de l'expression. Présentation des plaidoiries devant un banc composé de juges et d'experts.

Ce cours débutera par une RENCONTRE OBLIGATOIRE qui aura lieu le VENDREDI 30 NOVEMBRE 2012 de 13h à 15h au local 3A-DKN. Quant au cours, il aura lieu également au local 3A-DKN.

Plage horaire :

Cours en classe

Lundi 18h30 à 21h20 Du 21 janv. 2013 au 30 avr. 2013

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours :

<https://www.portaildescours.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=44830>

Coordonnées et disponibilités

Geneviève Cotnam

Chargée de cours

genevieve.cotnam@fd.ulaval.ca

Catrin Kronstrom

Chargée de cours

catrin.kronstrom@lautorite.qc.ca

Soutien technique :

Centre APTI

Pavillon Charles-De Koninck, local 1444

[Site Web du Centre APTI](#)

✉ apti@fd.ulaval.ca

418-656-2131 poste 3278

Lundi	08h30 à 17h00
Mardi	08h30 à 17h00
Mercredi	08h30 à 17h00
Jeudi	08h30 à 17h00
Vendredi	08h30 à 17h00

Sommaire

Description du cours	3
Introduction	3
Objectif général du cours	3
Objectifs spécifiques	3
Acquisition de compétences	3
Modalités pédagogiques	4
Contenu et activités	4
Évaluations et résultats	4
Liste des évaluations	4
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Présence lors de la démonstration de plaidoirie	5
Présentation du plan de l'argumentation écrite	5
1 ^{ère} Pratique de plaidoirie	6
2 ^{ème} pratique de plaidoirie (incluant vidéo)	6
Présence lors de la finale de la Coupe du Doyen	6
Rapport de visite au Palais de Justice	6
Mémoire d'appel (appelant ou intimé)	6
Examen final	6
Barème de conversion	6
Politique de plagiat	7
Règlement disciplinaire	7
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	7
Politique en cas d'absence aux examens	7
Évaluation de l'enseignement	8
Étudiants avec déficience physique, trouble d'apprentissage ou mental	8
Matériel didactique	8
Documents de travail	8
Matériel informatique et logiciels	9
Bibliographie	10

Description du cours

Introduction

Le **Tribunal-École (Coupe du doyen)** est donné dans un cadre compétitif. Les apprentissages se font de façon pratique par la rédaction d'un mémoire et la présentation d'une plaidoirie. Le travail s'effectue en équipe de 2 partenaires et le groupe est divisé en deux sous-groupes, les appelants et les intimés. Toutes les équipes sont saisies d'un même dossier et doivent représenter soit la partie appelante, soit la partie intimée dans le cadre de l'appel d'un jugement. Chaque tandem appelant est jumelé avec un tandem intimé et chacun sert d'adversaire à l'autre équipe. Chaque tandem appelant rédige un mémoire d'appel et les tandems intimés y répondent par un mémoire intimé.

Au début d'avril, la Coupe du Doyen a lieu en deux ou trois étapes : le quart de finale, la demi-finale et la finale. Chacun des étudiants effectue la présentation d'une plaidoirie de 15 minutes devant un banc constitué de trois juges.

Objectif général du cours

Former et superviser les étudiants(es) inscrits(es), dans la préparation et la présentation d'une plaidoirie écrite et orale.

Objectifs spécifiques

- Permettre à l'étudiant(e) de développer et d'appliquer ses habiletés de recherche juridique.
 - Permettre à l'étudiant(e) d'apprendre à distinguer les questions de fait et les questions de droit.
 - Permettre à l'étudiant(e) de développer ses habiletés d'analyse et de synthèse des données juridiques d'un dossier.
 - Permettre à l'étudiant(e) de faire des distinctions entre différentes décisions jurisprudentielles en fonction d'une question de droit.
 - Permettre à l'étudiant(e) d'apprendre à concevoir et à structurer une plaidoirie orale et écrite d'une façon juridiquement exacte, logique et persuasive.
 - Permettre à l'étudiant(e) d'apprendre à répondre aux questions des juges d'une manière pertinente, exacte, éloquente, persuasive et déférente.
-

Acquisition de compétences

Première année (première session)

- Apprendre à lire et à comprendre des documents juridiques.
- Acquérir un vocabulaire de base en droit.
- Se familiariser avec la qualification juridique.
- S'initier à la logique et au raisonnement en droit.

Première année (deuxième session)

- Consolider les objectifs antérieurs.
- S'initier à la recherche documentaire.
- S'initier à la rédaction juridique (notes de recherche).

Deuxième et troisième années

- Consolider les objectifs antérieurs.
- Se familiariser avec l'anglais juridique.
- Diversifier les habiletés de rédaction dans divers types d'écrits juridiques.

- Développer des habilités de communication orale en droit.
- Apprendre à étudier une question juridique sous ses aspects théoriques et pratiques.
- Développer une pensée autonome, critique, créatrice et évolutive.

Modalités pédagogiques

Des exposés magistraux sont donnés en début de session, de façon à ce que les étudiantes et les étudiants possèdent l'information de base sur les techniques relatives à la plaidoirie écrite et orale. Mais essentiellement, il s'agit d'un **cours pratique** où les apprentissages se font par des exercices, des conférences, des démonstrations et des visionnements critiques, tous intégrés dans le cadre d'un dossier assumé par des équipes de deux personnes. Le travail s'effectue en équipe de 2 **et des rencontres individuelles obligatoires ont lieu tout au long de la session.**

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Décembre 2011 : Rencontre, Introduction, présentation du cours. Remise du jugement	30 nov. 2012
Recherche, argumentation, structure et rédaction. Formation des équipes et pairage	21 janv. 2013
Rencontre en tandem plan d'argumentation. Pas de cours	28 janv. 2013
Rencontre en tandem plan d'argumentation. Pas de cours	4 févr. 2013
démonstration de plaidoirie par l'équipe du Mignault- présence obligatoire	11 févr. 2013
Préparation du mémoire. Pas de cours	18 févr. 2013
Préparation du mémoire. Pas de cours	25 févr. 2013
remise du mémoire des appelants le 8 mars de 18h30-19h00- pas de cours	8 mars 2013
semaine de lecture	11 mars 2013
remise du mémoire des intimés de 18h30 à 19h00 - cours sur les techniques de plaidoirie	18 mars 2013
Pratiques de plaidoirie durant la semaine. Rendez-vous en tandem	25 mars 2013
Pratiques de plaidoirie durant la semaine. Rendez-vous en tandem	1 avr. 2013
Pratiques de plaidoirie durant la semaine. Rendez-vous en tandem	8 avr. 2013
coupe du doyen	19 avr. 2013
finale à 18h30 - présence obligatoire	22 janv. 2013

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Rencontres des tandems (Somme des évaluations de ce regroupement)			30 %
Présence lors de la démonstration de plaidoirie	À déterminer	En équipe	5 %
Présentation du plan de	À déterminer	En équipe	5 %

l'argumentation écrite			
1 ^{ière} Pratique de plaidoirie	À déterminer	En équipe	5 %
2 ^{ième} pratique de plaidoirie (incluant vidéo)	À déterminer	En équipe	5 %
Présence lors de la finale de la Coupe du Doyen	À déterminer	En équipe	5 %
Rapport de visite au Palais de Justice	À déterminer	En équipe	5 %
Mémoire d'appel (appelant ou intimé)	À déterminer	En équipe	30 %
Examen final	À déterminer	En équipe	40 %

Chaque tandem devra se présenter et participer activement à des rencontres de supervision et des pratiques de plaidoirie. **Ces rencontres sont obligatoires et compteront pour 30 points.**

COMPÉTITION FACULTAIRE

Après le quart de finale de la Coupe du doyen (l'examen final comme tel), les meilleurs tandems sont conviés aux étapes subséquentes de la compétition.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les mémoires sont évalués et notés sur 50 points et selon les critères suivants :

- a) qualité de la présentation : 10 points
- b) pertinence des arguments et des autorités : 10 points
- c) qualité de la langue : 10 points
- d) caractère logique et structuré : 10 points
- e) effet persuasif : 10 points

Pour les fins de l'évaluation globale, la note du mémoire est ramenée à **30 points**.

L'évaluation des prestations orales s'effectue lors de la Coupe du doyen ou de la doyenne, la plaidoirie dure quinze minutes par plaideur. Elle est alors notée sur 50 points par les juges qui entendent la cause. La prestation orale est évaluée selon les critères suivants :

- a) connaissance du dossier et du droit applicable : 10 points
- b) clarté et élégance de l'expression orale : 10 points
- c) caractère logique et structuré : 10 points
- d) habileté à répondre aux questions : 10 points
- e) effet persuasif : 10 points

Pour les fins de l'évaluation globale, la note de la prestation orale est ramenée à **40 points**.

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Présence lors de la démonstration de plaidoirie

Date de remise :	À déterminer
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	5 %

Présentation du plan de l'argumentation écrite

Date de remise : À déterminer
Mode de travail : En équipe
Pondération : 5 %

1ière Pratique de plaidoirie

Date de remise : À déterminer
Mode de travail : En équipe
Pondération : 5 %

2ième pratique de plaidoirie (incluant vidéo)

Date de remise : À déterminer
Mode de travail : En équipe
Pondération : 5 %

Présence lors de la finale de la Coupe du Doyen

Date de remise : À déterminer
Mode de travail : En équipe
Pondération : 5 %

Rapport de visite au Palais de Justice

Date de remise : À déterminer
Mode de travail : En équipe
Pondération : 5 %

Mémoire d'appel (appelant ou intimé)

Date de remise : À déterminer
Mode de travail : En équipe
Pondération : 30 %

Directives de l'évaluation :

À titre d'évaluation intermédiaire, chaque tandem prépare un mémoire d'appel (appelant ou intimé). La note du mémoire est la même pour les deux membres du tandem. **Cette étape compte pour 30 points.**

Examen final

Date : À déterminer
Mode de travail : En équipe
Pondération : 40 %

Directives de l'évaluation :

À titre d'examen final, chaque membre d'un tandem plaide 15 minutes devant un banc de trois juges, dans un contexte de compétition : la Coupe du doyen. Seul le quart de finale est obligatoire et fait l'objet d'une notation par le banc de trois juges. Cette **prestation orale compte pour 40 points**. La plaidoirie se fait en tandem mais la note de la prestation orale est individualisée. La notation est effectuée par le banc de trois juges qui entend la plaidoirie finale de l'étudiant.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	88	100
A	83	87,99
A-	78	82,99
B+	74	77,99
B	70	73,99
B-	66	69,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	62	65,99
C	59	61,99
C-	56	58,99
D+	53	55,99
D	50	52,99
E	0	49,99

Politique de plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Règlement disciplinaire

Tout étudiant qui commet une infraction au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante :

http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La faculté de droit se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études (mai 2009).

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils lui offrent le soutien approprié :

- A. En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B. En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C. En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté de droit invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante :

<http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le Réseau **Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Politique en cas d'absence aux examens

Veillez consulter le lien hypertexte suivant pour connaître la [politique concernant les absences aux examens ou autres formes d'évaluation](#).

Évaluation de l'enseignement

À la fin de ce cours, la Faculté de droit procédera à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses objectifs. Vous recevrez à cet effet un questionnaire d'évaluation qui permettra d'améliorer ce cours. Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

Étudiants avec déficience physique, trouble d'apprentissage ou mental

Les étudiants en situation de handicap qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du Centre d'aide aux étudiants doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que leurs mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui estiment être admissibles à de telles mesures mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le Centre d'aide aux étudiants au 656-2880, le plus tôt possible.

Le Centre d'aide aux étudiants vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : www.aide.ulaval.ca.

Matériel didactique

Documents de travail



[Notes de cours 2013](#)



[Jugement](#)



[Réponses aux demande précisions FINALE](#)

Documents de référence pour la rédaction



[Guide de courtoisie professionnelle \(Barreau de Montréal\)](#)

[Guide de la dissertation juridique](#)

[Le Langage clair](#)

[Atelier de rédaction juridique](#)

[La rédaction de procédures judiciaires](#)

[Sources utiles sur l'appel en matière civile](#)



[Meilleur mémoire Appelant 2008](#)



[Meilleur mémoire Intimé 2008](#)



[Meilleur mémoire Intimé 2006](#)



[Meilleur mémoire Intime 2009](#)



[Meilleur mémoire Appelant 2005](#)



[Meilleur mémoire Intimé 2005](#)



[Mignault 2006 Mémoire Appelant](#)



[Mignault 2006 Mémoire Intimés](#)

Articles sur la plaidoirie parus dans le Journal du Barreau

[Plaider devant un juge: la crédibilité](#)

[Quatre-vingts trucs pour mieux plaider](#)

[Plaider en Cour suprême, c'est dialoguer avec les juges](#)

[Le maître mot : concision](#)



[Ce qu'un jeune plaideur, devrait savoir](#)



[La clef du Leadership p. 7](#)



[Courtoisie: qualité essentielle! p. 38](#)



[Plaider comme un pro dès la première année p. 32-33](#)



[Ateliers de plaidoirie, pour mieux convaincre p. 21](#)

Guides publiés par le Barreau de Montréal



[Guide des meilleurs pratiques](#)



[Guide de courtoisie professionnelle](#)

Matériel informatique et logiciels

Pour pouvoir suivre ce cours dans sa version électronique, vous avez besoin d'un navigateur au choix, du lecteur PDF Adobe Reader, d'une version à jour de JAVA et du lecteur vidéo Adobe Flash Player.

Logiciels		Adresse web	Prix
Navigateurs	 Microsoft Internet Explorer 8.0 ou +	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Téléchargement</u> • <u>Procédure d'installation</u> (PC) 	Gratuit
	 Google Chrome 17 ou +	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Téléchargement</u> • <u>Procédure d'installation</u> PC, Mac et Linux 	
		<ul style="list-style-type: none"> • <u>Téléchargement</u> • <u>Procédure d'installation</u> PC, Mac et Linux 	Gratuit

	 Mozilla Firefox 3.6 ou +		
	 Apple Safari 5.1.2 ou +	<ul style="list-style-type: none"> • Téléchargement 	
Lecteur PDF	 Adobe Reader version 8.0 ou +	<ul style="list-style-type: none"> • Téléchargement 	Gratuit
Machine virtuelle	 Oracle Java 6.0 ou +	<ul style="list-style-type: none"> • Téléchargement 	Gratuit
Plugiciel complémentaire	 Lecteur Adobe Flash	<ul style="list-style-type: none"> • Téléchargement • Procédure d'installation (PC) • Procédure d'installation (Mac) 	Gratuit

Bibliographie

Cette section ne contient aucune information.